

Le Boulou, le 26 juillet 2024

**« EN MATIERE D'EAU POTABLE, SEUL ON VA PLUS VITE,
ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN »**

Mardi 23 juillet dernier, le conseil municipal a délibéré à la majorité pour transférer la compétence communale alimentation en eau potable au syndicat mixte d'alimentation en eau potable du Vallespir qui est responsable du captage de l'eau, de sa préservation, de l'entretien de ses réseaux, et de sa distribution aux habitants de la communauté de communes du Haut Vallespir pour Amélie les bains, Arles sur Tech, Montbolo, Montferrer, Vivès, ainsi que les communes de la communauté de communes du Vallespir de Céret, Reynès, St Jean Pla de Corts et, si la majorité qualifiée des membres du syndicat en décide ainsi, pour la ville du Boulou, à compter du 1er janvier 2025.

Cette décision s'inscrit après plusieurs années de sécheresse qui ont vu la ressource en eau se tarir, les restrictions d'usage se multiplier, et pour Le Boulou, adhérer à la charte préfectorale, mettre en place un plan EAU animé par une commission spécifique, travailler sur les économies comme la réutilisation des eaux usées dont les travaux débutent à la rentrée. Le transfert de cette compétence et cette demande d'adhésion au SIAEP est donc l'illustration de notre engagement à sécuriser la ressource sur le long terme et c'est ce signal que je veux envoyer à nos collègues de la vallée :

- C'est le principe de solidarité des habitants du Boulou de l'amont vers l'aval et nous devons mettre nos forces en commun pour l'eau potable au robinet, au potager, et pour l'emploi, car les efforts d'aujourd'hui de tous sont la garantie d'une ressource suffisante demain pour nos enfants et petits-enfants ;
- Le Boulou apporte le poids de nos 3 648 abonnés, notre installation de production, nos 5 réservoirs, nos 59 km de réseau, notre taux de rendement de plus de 81% pour 506 000 m³ distribués ;
- Le SIAEP et ses membres nous apportent le maillage de notre réseau, une sécurisation supplémentaire de la ressource, et aussi leur expérience, leur savoir-faire, et leur force de frappe technique et financière avec aussi l'appui du Conseil départemental.

On le sait, partout en France et notamment chez nous, nous ne payons pas le vrai prix de l'eau et un prix bas aujourd'hui n'est pas forcément un juste prix ! L'abonnement et la part de consommation qui relèvent de la collectivité dans votre facture financent l'extension et le renouvellement des réseaux de distribution d'eau potable et permettent aussi à l'Etat par le biais de l'Agence de l'eau de cofinancer ces travaux qui sont une priorité pour préserver la ressource des fuites encore trop nombreuses à une époque où l'on ne peut plus se permettre de gaspiller ce bien le plus précieux.

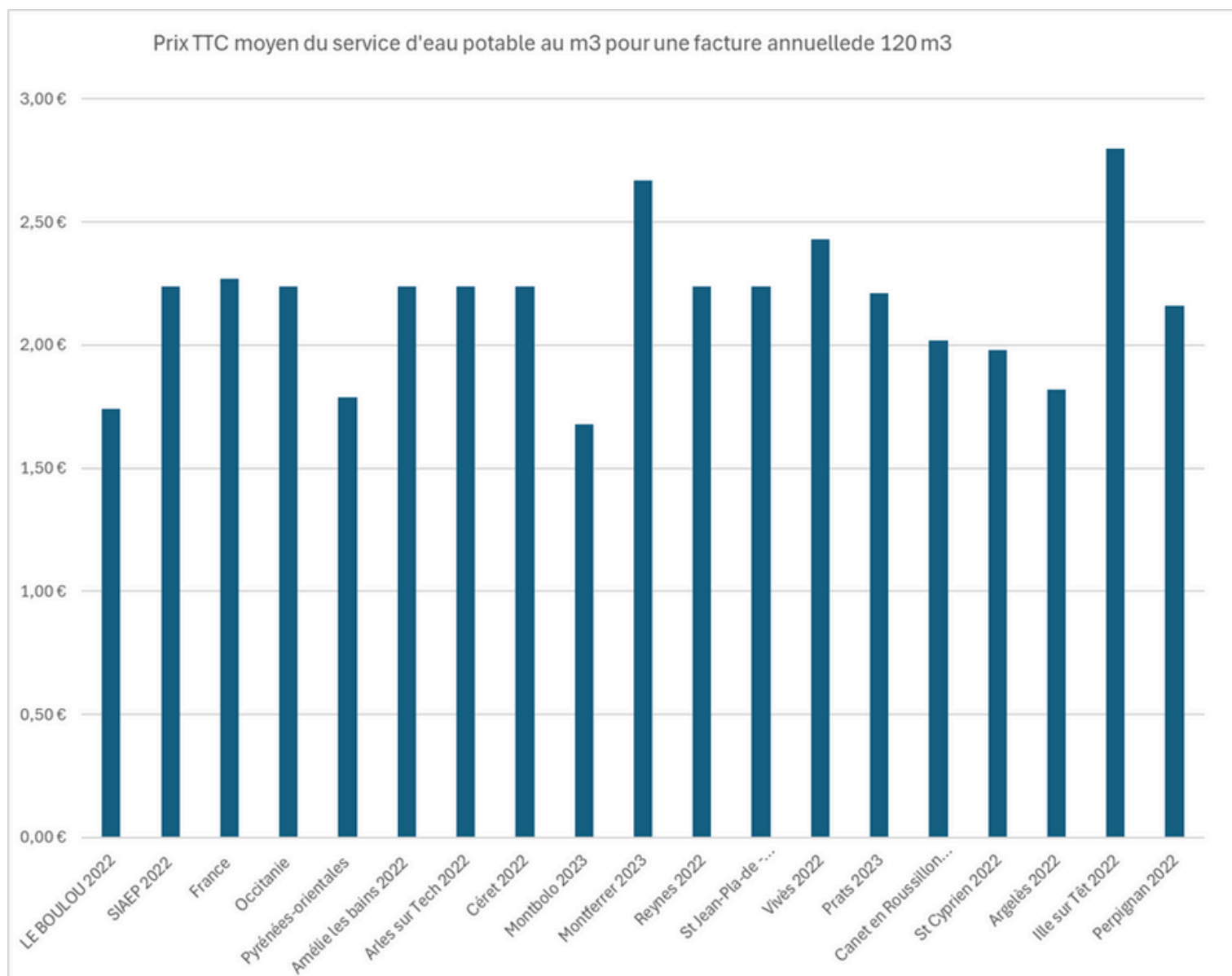
Tous les 10 ans environ, chaque collectivité redéfinit ainsi son schéma directeur d'alimentation en eau potable lui permettant de programmer les nouveaux besoins de raccordements et d'alimentation ainsi que les travaux de renouvellement des réseaux existants. Au Boulou, de 2011 à 2021, au cours de son précédent schéma dont le plan d'action était évalué à 3,3 millions d'euros, la commune a dépensé 2,1 millions d'euros pour ce faire.

Le nouveau schéma en vigueur depuis mars 2022 représente un plan d'action prioritaire total de l'ordre de 4,4 millions d'euros pour la prochaine décennie.

C'est en ce sens, au regard du prix de l'eau au Boulou (1,74€ hors prix de l'assainissement), sous la moyenne du prix dans notre Département des Pyrénées-orientales (1,79€), lui-même inférieur de 30% au prix moyen de l'eau en France (2,27€), qu'inexorablement, ce prix va augmenter. C'est donc à la fois un choix de solidarité pour le Vallespir que je propose et nous proposer de participer à cette stratégie collective de préservation de la ressource avec une hausse potentielle du prix de l'eau étalée sur 10 ans en adhérant dès le 1er janvier 2025 au SIAEP.

Ce prix de l'eau TTC abonnement inclus sur la base d'une consommation moyenne de 120 m³ par an est de 2,24€ pour les abonnés du SIAEP (source eau de France SISPEA), soit un écart de 22% avec Le Boulou. Dans l'hypothèse d'un prix de l'eau qui augmenterait de 30% tel qu'annoncé par la Ministre, en 10 ans pour atteindre 2,91€, au maximum, pour la partie eau et une facture moyenne annuelle de 120 m³, la hausse pour les abonnés du Boulou serait de 18€ par an.

Seul, on va plus vite, Ensemble, on va plus loin !



Contact presse : Service communication - Alexandra GOUZY
Mairie du Boulou - 06 23 76 85 57

Suivez-nous sur mairie-leboulou.fr / Facebook @villeduboulou